

2025-2026

CHARGÉ D'AFFAIRES EN BÂTIMENT

Licence Professionnelle - Métiers du BTP : Bâtiment et Construction

FORMATION
CONTINUE
BAC+3
Niveau 6

Objectifs

Former des cadres intermédiaires qualifiés pour les entreprises du BTP, secteur proposant de belles opportunités de carrière.

Débouchés

- Conducteur de travaux.
- Chargé d'affaires contrôle et audit bâtiment.
- Technicien et chargé d'affaire en bureau d'études.
- Forte promotion interne vers des postes de responsable d'équipe technique ou commerciale et responsable d'agence.

Compétences développées

Devenir un spécialiste capable de :

- Contrôler la solidité des structures en phase conception et exécution des travaux,
- Contrôler certains équipements (incendie, acoustique, thermique),
- Réaliser des diagnostics d'ouvrages et d'équipements,
- Faire de la veille et de la recherche réglementaires,
- Devenir, à terme, un référent pour les maîtres d'ouvrage publics et privés,
- Mettre en avant son sens du client et développer son relationnel.

Les + de la formation

- Partenariats avec des entreprises reconnues : 50% des cours assurés par des professionnels.
- Des conditions d'embauches intéressantes (1850-2000 € brut sur 13 mois, avec des avantages en nature).
- Fort taux d'embauche et réelles possibilités d'évolution.

Modalités pédagogiques et tarifs

Temps plein :

- 32h/semaine
- du 8 septembre 2025 au 5 juin 2026
- IUT (Lieuxaint 77)

Stage pratique en entreprise :

- du 5 janvier 2026 au 27 février 2026
- du 7 avril 2026 au 29 mai 2026
- 8400 euros
- 175 euros de droits d'inscription



Financement

Quel que soit votre statut (salarié, intérimaire, demandeur d'emploi, indépendant, agent public), vous pouvez mobiliser votre Compte Personnel de Formation (<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>) pour suivre une formation certifiante (BUT, Licence professionnelle). Vous pouvez consulter le montant de vos droits acquis en euros en allant sur votre Compte Personnel de Formation.

Si le montant indiqué sur votre CPF ne couvre pas la totalité du coût de la formation, vous pouvez bénéficier d'abondements de votre employeur.

Pour les salariés et les intérimaires :

- Action de formation à l'initiative de votre employeur : Prise en charge du coût de la formation et de la rémunération par votre employeur dans le cadre du plan de développement des compétences, et éventuellement de votre Compte Personnel de Formation.
- Action de formation certifiante (BUT, Licence professionnelle) à votre initiative : Prise en charge partielle ou totale du coût de la formation et de la rémunération dans le cadre du CPF de transition sous certaines conditions.

Statistiques

2019
2020 100%
1 diplômé

2020
2021 100%
1 diplômé

2021
2022 50%
1 diplômé/2

2022
2023 100%
4 diplômés

L'UPEC évalue chaque année ses dispositifs de formation.

Pour connaître nos taux (satisfaction, insertion...) contactez-nous via l'adresse statistiques@iutsf.org



SÉNART

CONDITIONS D'ADMISSION

Pré-requis

- Avoir une expérience professionnelle significative.
- Avoir un BAC+2 ou un diplôme équivalent ou obtenir le droit d'entrer en formation par le biais de la procédure de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

Conditions d'admission

Admission en 3 étapes :

- Examen du dossier de candidature (disponible sur : <https://canel.iutsf.org>).
- Entretien avec le responsable pédagogique de la formation.
- Épreuves écrites

Contrôle des connaissances

La licence professionnelle est délivrée aux stagiaires qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 ainsi que minimum 10/20 aux UE stage et projet tuteuré.

Date limite de financement : 8 juin 2025

Contenu pédagogique

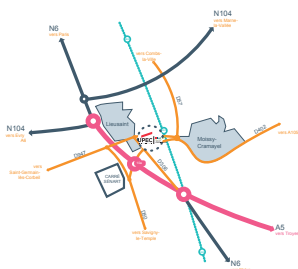
Matières	Heures
UE 1 : Formation Générale	170
Anglais technique	20
Gestion de chantier	20
Management d'équipe	24
Droit des contrats, des assurances et de la responsabilité.	14
Rédaction des avis	
Méthodologie de gestion de projet	28
Bâtiment : Prévention des risques sur les chantiers	12
Contrôle technique construction	24
Point solidité	10
Outils de calcul informatisés	18
UE 2 : Spécialité	274
Mécanique des structures 1 : bases	24
Mécanique des structures 2 : approfondissements	32
Calcul structures Métal et bois	40
Thermique 1 : bases	14
Géotechnique	16
Fondations spéciales dont urbaines	8
Second œuvre - Enveloppe du bâtiment	36
Second œuvre - Revêtements intérieurs, équipements	12
Acoustique méthode d'examen simplifiée	14
Thermique du bâtiment	14
Sécurité incendie	12
Normes accessibilité pour Handicapés	12
Chargé d'affaires en bâtiment	40
UE 3 : Projet tutoré	150
UE 4 : Stage	560

Calendrier pédagogique FC 2025/2026

Rentrée	8/09/2025
Périodes de stage	Stage du 05/01/26 au 27/02/26 et du 7/04/26 au 29/05/26
Périodes de congés	Du 20/12/25 au 5/01/26
Jours fériés	01/11/25, 11/11/25, 25/12/25, 01/01/26, 6/04/26, 01/05/26, 08/05/26, 14/05/26, 25/05/26
Fin de formation	5/06/2026



Retrouvez toutes les informations de la formation sur <http://www.iutsf.u-pec.fr>



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONTACTS

Responsable Pédagogique : Ilyes Redjala
ilyes.redjala@u-pec.fr

Service Formation Continue : seve.fc@iutsf.org
Tél : 01 64 13 44 95 / Fax : 01 64 13 45 05

IUT SÉNART-FONTAINEBLEAU / Campus de Sénart
Rue Georges Charpak / 77567 Lieusaint